

1^{ère} édition 2018

FÊTE NATIONALE DU SPORT

Challenge KID SPORT

Samedi 22 septembre 2018

Avesnes-sur-Helpe
City stade de la lune - Rue Ste Croix



4/10 ans

Début : 9h - Fin : 12h (accueil à partir de 8h)
Inscription jusqu'au samedi 22 septembre à 8h45

Inscription

Je soussigné (e) Nom Prénom.....

Né (e) à, le ____/____/____

Déclare avoir pris connaissance du règlement général du Challenge KID SPORT et m'engage à le respecter.

Signature du challenger précédée de la mention « lu et approuvé »

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e) Nom Prénom.....

Lien de parenté avec le challenger :

AUTORISE

1. A participer à l'ensemble des épreuves du Challenge KID SPORT, sans restriction médicale, soit 3 heures d'efforts.
2. Autorise les responsables du Challenge KID SPORT à procéder aux soins d'urgence jugés nécessaires par mon état de santé.
3. Autorise les responsables du Challenge KID SPORT à utiliser mon image sur tout support promouvant la manifestation.

DECLARE

4. Avoir pris connaissance du règlement et lui avoir fait lire.

Fait àle

Signature obligatoire

(Ou du représentant légal pour les mineurs précédée de la mention « lu et approuvé »)



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT

1^{ère} édition 2018

FÊTE NATIONALE DU SPORT

Challenge KID SPORT

Samedi 22 septembre 2018

Avesnes-sur-Helpe
City stade de la lune - Rue Ste Croix



Règlement

Le challenge KID SPORT est une manifestation collective, pluridisciplinaire à dominante sportive qui prône la convivialité entre les équipes et avec les bénévoles, la solidarité et le respect, où il n'y a rien à gagner, à part du bon temps et le plaisir de partager la passion du sport.

Les inscriptions sont ouvertes aux enfants âgés de 4 à 10 ans.

1. Inscription : les modalités et le dossier sont téléchargeables sur www.coeur-avesnois.fr.

Tous les dossiers doivent être déposés à la Communauté de Communes du Cœur Avesnois – 33 route de taisnières – MARBAIX ou le jour de l'évènement avant 8h45.

La présence des parents est vivement conseillée. Ils vont durant le challenge découvrir des sports différents animés par des associations sportives du territoire.

2. Chaque participant doit être couvert par une assurance individuelle accident, doit prévoir une tenue adaptée pour la pratique d'activités physiques et sportives.

3. A l'issue des découvertes, chaque participant sera récompensé.

Signature avec mention « lu et approuvé » :

